

x

AFFAIRE N°25 - Construction de 5 classes économiques à la MONTAGNE RUISSEAU BLANC -
- Approbation du marché - Autorisation de solliciter un emprunt de 4 400 000 F auprès
de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de la Réunion.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 14 août 1974 avait lieu à la Mairie de Saint-Denis l'appel d'offres relatif à la réalisation de 5 classes en surélévation à l'Ecole de RUISSEAU BLANC. L'appel d'offres fut déclaré infructueux.

Après consultation d'entreprises, la S R E M a proposé de réaliser les travaux pour un montant de.....11 610 865 F
- Les honoraires d'architecte s'élèvent à..... 515 000 F
- Somme à valoir..... 74 135 F

Soit.....:12 200 000 F

Le financement pourrait s'établir de la façon suivante :

- Subvention Fonds Scolaires.....5 500 000 F
- Emprunt C C C E.....2 300 000 F
- Emprunt C E P R.....4 400 000 F

12 200 000 F

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs,
- d'une part d'approuver le marché ;
- d'autre part, de m'autoriser à solliciter de la C E P R un emprunt de 4 400 000 F pour permettre la réalisation de ces travaux.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

x

x

Approuvé

S. Duris le 8 janvier

1975

Pour le Maire et par délégation
Le Secrétaire Général

Signé : J. P. Prubert

Pour copie conforme

me

Le Chef de Sec.

Vice de la Coordination

Signé : M. Rocheteau